



**COMPTE RENDU DE L'ATELIER DE CONCERTATION:
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE
15 DECEMBRE 2010**

Emploi

Economie identitaire

Zones économiques

Tourisme



Agenda 21 de la ville de Poussan

Zammit Sarah, chargée de mission

Tél. 04 67 78 99 51/

agenda21@ville-poussan.fr

Objet : Présentation des données contextuelles
Rappel des enjeux et éléments de diagnostic sur le thème
Définition d'actions

Nombre de participants : 16

La soirée a débuté aux alentours de 20h00 et a terminé à 22h45.

1. Déroulement de l'atelier

Emilie Varraud, directrice du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement a réalisé une brève introduction sur le déroulement de la soirée et son intégration dans le processus Agenda 21.

Le sujet étant vaste et nécessitant une réflexion à plusieurs échelles (locale, CCNBT, Bassin de Thau, Région...), une présentation a été réalisée afin de rappeler quelques éléments de contexte.

- Le partage de compétence développement économique-tourisme entre commune, CCNBT et SMBT a tout d'abord été rappelé.
- Dans un deuxième temps, Mr Taillade intervenant pour le SMBT a présenté le SCOT du Bassin de Thau et les enjeux en termes de développement économique sur le territoire et plus spécifiquement pour Poussan.
- 20 minutes ont ensuite été accordées aux participants pour poser des questions et débattre autour de cette présentation

A la suite de cette introduction, une grille reprenant les Atouts, Faiblesses, Opportunités et Menaces en termes de « développement économique » et de « tourisme » identifiés dans le diagnostic (questionnaire de 2009 et réunion du 26 mai 2010) a été remise aux participants.

Les participants ont ensuite été invités à noter individuellement sur un papier trois préconisations sur la thématique du jour.

Les participants ont enfin travaillé par groupe sur ces thèmes, à la définition d'actions permettant de concrétiser ces axes d'actions. Pour les guider, une trame de fiches actions leur a été distribuée.

Ce travail a été restitué par chaque groupe et complété par les autres participants. Ceci a permis de mettre en évidence les liens existants entre cet atelier et les précédents et le décloisonnement nécessaire des champs d'actions. En effet, la réflexion sur le développement économique doit s'articuler à celles portant sur des thématiques comme le transport, l'environnement, la mise en valeur du patrimoine, l'aménagement du territoire...

2. Présentation

Différentes réunions publiques d'information ayant déjà eut lieu sur la constitution des outils de planification, la volonté a été de faire une présentation rapide du contexte et des enjeux en termes de développement du territoire.

La lecture des différentes superpositions entre compétences et échelles d'actions peut parfois s'avérer floue. Le partage de compétence entre la Commune, la CCNBT et le SMBT a donc été expliqué dans un premier temps. Il a été rappelé que l'engagement d'une réflexion à plusieurs échelles était nécessaire, le développement de la commune ne pouvant en effet pas s'envisager à un niveau strictement local.

Compétence développement économique

- La commune à travers sa stratégie développée dans son PADD

| |
|--|
| Axe « développer économiquement Poussan » |
| Maintenir l'activité commerciale et de services dans le centre de Poussan |
| Recomposer les zones d'activités, valoriser leur image et affirmer une vocation économique aux zones dédiées |
| Valoriser l'image des zones d'activités |
| Axe « envisager le développement de Poussan à long terme » |
| Prévoir les espaces de développement futur à long terme (en continuité de l'environnement urbain existant) |
| Se placer résolument dans une optique intercommunale |

- La compétence développement économique est détenue depuis 2004 par la CCNBT et se décline en trois orientations principales:
 - la gestion des ZAE existantes
 - la création de nouvelles ZAE
 - l'accompagnement de projets structurants

- Le SMBT à travers l'élaboration du SCOT et de son PADD

Un outil tel que l'agenda 21 local permet de faire remonter les besoins et les enjeux locaux afin qu'ils soient intégrés pleinement aux réflexions engagées principalement au niveau du SCOT du Bassin de Thau avec lequel le Plan Local d'Urbanisme doit être compatible.

J-J Taillade a ensuite précisé le poids juridique du SCOT par rapport aux autres documents d'urbanisme et d'aménagement du territoire.

Les enjeux du SCOT découlant notamment du Grenelle de l'environnement ont été identifiés :

Objectifs du SCOT depuis Grenelle :

- Lutter contre la régression des surfaces agricoles et naturelles (accompagné d'une réforme de la fiscalité et incitations financières à faire du renouvellement)
- Lutter contre l'étalement, conforter les polarités
- Revitaliser les centres villes
- Conditionner l'urbanisation à la création ou au renforcement des infrastructures de transport
- Prescrire des seuils minimaux de densité
- Créer un lien entre densité et niveau de desserte par les transports en commun

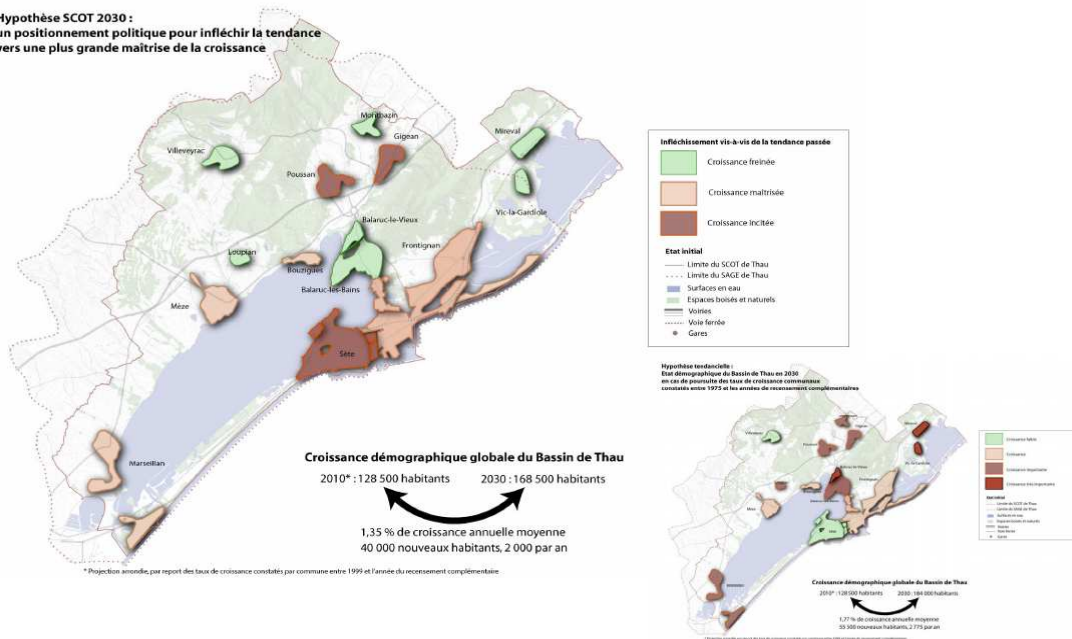
Un focus a ensuite été fait sur les enjeux spécifiques à Poussan. Il a ainsi été notifié que les prévisions démographiques prévoient qu'en 2030 Poussan aura atteint les 10 000 habitants passant ainsi de village à pôle urbain.

De nouveaux besoins en termes d'infrastructure, de déplacement, d'aménagement, de services découleront donc de cette croissance. Les réflexions engagées dans le PLU et le SCOT visent à

ne pas subir ce développement, et assurer une certaine qualité de cadre de vie aux habitants.

SCOT Grenelle sur Thau : maîtriser l'étalement

Hypothèse SCOT 2030 : un positionnement politique pour infléchir la tendance vers une plus grande maîtrise de la croissance



Un secteur de développement dense de Sète à Poussan - Gigan

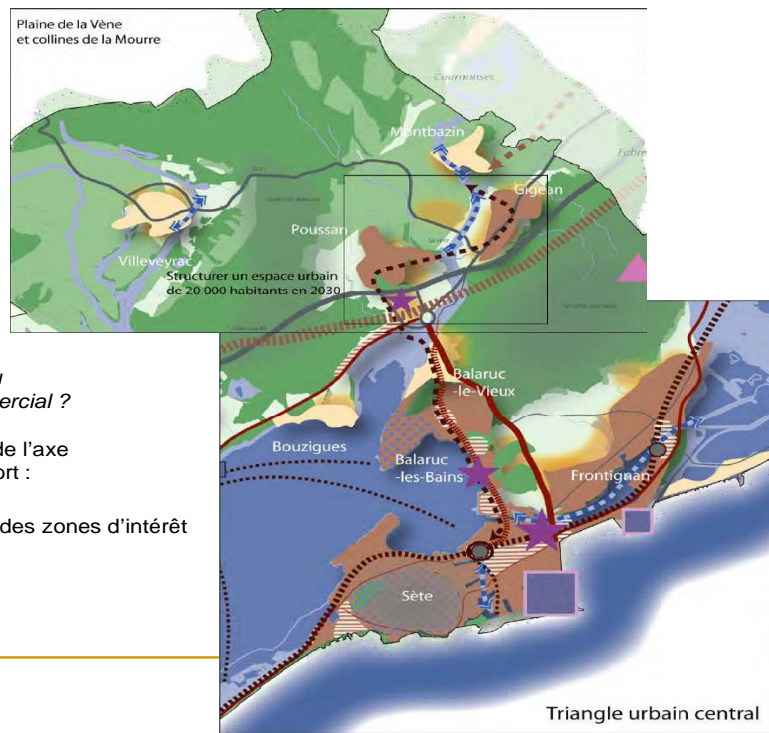
Un ensemble Poussan – Gigan qui représente 20 000 h :

Quelle organisation du développement commercial ?

Un pôle urbain à l'extrémité nord de l'axe de fonctionnement immédiat du port :

Un pôle urbain bordé au nord par des zones d'intérêt Agricoles et naturelles.

Quelle valorisation ?



2. Préconisations individuelles

A la suite de cette présentation et des questions, les participants ont été amenés à réfléchir à la question suivante :

Quelles actions à mettre en place pour répondre aux besoins et envies en termes de développement de l'économie du village ?

Ce premier exercice a permis de mettre en avant les principales problématiques pour lesquelles les participants souhaitent voir des solutions appliquées.

Ils ont ainsi noté, individuellement, trois préconisations qui ont ensuite été dépouillée :

- Développement du commerce de proximité, services à la personne
- Développement des infrastructures hôtelières, d'accueil
- Anticipation du de l'aménagement de la ZAC Ste Catherine
- Développement de l'emploi local
- Développement des zones économiques
- Mise en place d'équipements : lycée... pour la population future
- Redynamisation du centre ville
- Valorisation du patrimoine

3. Fiches actions

Les participants ont ensuite travaillé, par groupe, sur ces axes :

1. Mise en valeur du centre historique

Le centre ancien n'est pas assez valorisé et dispose pourtant d'un fort potentiel et d'un patrimoine bâti de qualité. L'objectif serait de le rendre plus attractif en jouant notamment sur :

- la rénovation du bâti (maisons vigneronnes...)
- l'aménagement d'espaces conviviaux : petites places, rues piétonnes
- le retour de petits commerces, artisanat... (exemple de Pézenas, aide du FISAC)

Le **Fisac** (*Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce*) est un dispositif principalement destiné à financer les opérations de création, maintien, modernisation, adaptation ou transmission des entreprises du commerce, de l'artisanat et des services, afin de préserver ou développer un tissu d'entreprises de proximité...

Ceci doit d'abord passer par un état des lieux du bâti, des propriétaires...

2. Développement éco-quartier

Notamment pour la ZAC Ste Catherine. Il faut anticiper son articulation avec l'existant :

- trame viaire, liaisons inter-quartier, voies cyclables
- répartir les nouveaux commerces dans ce quartier et au centre (moyenne surface, équipements municipaux dans la ZAC et petits commerces en centre)
- relier la ZAC à la ZAE
- création d'un éco-quartier (bâtiments basse consommation ou à énergie positive, mixité sociale)
- traitement paysager de la ZAC

Pour la réalisation d'un cahier des charges, il faudra se renseigner auprès de communes ayant réalisé une ZAC, éco-quartier...afin de fixer des grandes orientations concernant cet aménagement.

3. Emploi

Le taux de chômage à Poussan est supérieur à la moyenne nationale. Outre les actions préalablement citées qui seraient susceptibles de créer de l'emploi dans la ville, deux axes d'actions réalisables à plus court terme sont souhaitées :

- la réalisation de chantiers d'insertion pour les projets municipaux favorisant l'insertion professionnelle des locaux
- favoriser les échanges entre commerçants, entreprises, acteurs économiques du territoire (réunion, atelier) autour d'un projet commun
- encourager la rencontre entre employeurs locaux et personnes à la recherche d'emploi sur le Bassin de Thau (forum de l'emploi...)
- communication sur les aides à la recherche d'emploi

4. Hébergement

Il n'y a aucun hôtel sur Poussan mais une dizaine de chambres d'hôtes. Les personnes en visite à Poussan (événements sportifs...) doivent donc dormir à l'extérieur.

Il faut toutefois noter que les chaînes hôtelières évaluent le besoin en hébergement avant de s'installer. Si aucun projet n'a été réalisé sur Poussan, il semblerait que le besoin n'y soit pas suffisant. Ainsi, l'un des facteurs entrant en jeu pour les séjours touristiques étant la proximité de la Mer, la commune en serait trop éloignée et ne dispose pas d'une attractivité touristique suffisante (manque de commerces, restaurant, attrait du centre...).

- il faudrait donc se rapprocher dans un premier temps des personnes louant des chambres sur Poussan afin d'évaluer la fréquentation, les temps de séjour, les lieux visités, la satisfaction des clients ...
- dans un deuxième temps, l'information aux propriétaires de maison sur les possibilités de locations saisonnière, gîtes ruraux...

La connaissance du besoin est primordiale. La valorisation de la commune vient ensuite.

Ces propositions feront l'objet d'une analyse permettant d'évaluer leur faisabilité et leur cohérence. Un projet plus général « transport et déplacements » pourra alors être présenté.

Annexe 1 : Eléments du diagnostic Développement économique

| Atouts | Faiblesses |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">▪ Activité commerciale en centre ville▪ Offre de biens et de services▪ Position géographique de Poussan qui est un atout majeur (proximité des agglomérations de Sète et Montpellier, proximité du bassin de Thau)▪ Installation d'apiculteurs▪ Potentiel agricole | <ul style="list-style-type: none">▪ Manque d'une identité économique locale, Pas de visibilité circuits courts (producteurs locaux)▪ Manque d'une filière bio▪ Absence d'une économie sociale et solidaire▪ Manque d'emplois, taux de chômage encore important▪ Peu de commerces▪ Aménagement des ZAE (manque d'intégration paysagère, limites floues...) |

| Opportunités | Menaces |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Développement d'une filière locale courte, commercialisation sur le marché ▪ Développement de ZAE/ ZAC en cours ▪ Projets pour l'aide à la création d'entreprises ▪ Intégration au réseau hydraulique BRL Aqua Domitia (irrigation eau brute): changement et diversification des pratiques – trouées vertes) | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Dépendance vis-à-vis de Montpellier et Sète ▪ Non maîtrise du développement économique (extension urbaine, manque de traitement paysager...) ▪ Déclin de l'activité agricole/ viticole (construction autoroute) |

Annexe 1 : Eléments du diagnostic Tourisme

| Atouts | Faiblesses |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Patrimoine historique et naturel riche, attrait de la ville et marqueur identitaire ▪ Position géographique (Sète, Montpellier, Thau) favorable ▪ Présence d'un camping, gîtes, chambres d'hôtes ▪ Attrait visites nocturnes, présence des touristes bassin de Thau ▪ Dynamisme du monde associatif | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Manque d'une politique touristique ▪ Sentiment de perte du caractère rural, de village ▪ Manque d'hôtels... ▪ Peu de commerces |
| Opportunités | Menaces |
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Projet touristique intercommunal ▪ Communication, engagement d'une réflexion entre habitants, associations, commerces, municipalité pour le développement de l'offre touristique ▪ Développement de l'offre d'hébergement | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Non fréquentation touristique ▪ Manque d'espaces d'accueil, manque de savoir pour faire rester les touristes ▪ Pas de réelle vocation touristique ▪ Tourisme simplement saisonnier qui ne permettrait pas de rentabiliser les investissements |

